

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

• en exercice	13
• présents	13
• votants	13
• absents	0
• exclus	0

## Date de convocation :

16 mars 2026

## Date d'affichage :

17 mars 2026

## Objet

Désignation des délégués  
au Syndicat des Eaux  
Barousse Comminges  
Save

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 mars 2026 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, BOLEA Maëva, LABASSA-BEDEL Sylvie, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms DULAC Pierre-Jean, MADET Michel, MAURETTE Bernard, PREY Stéphane, SALES André, SUSANNE Denis.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, suite au renouvellement général des assemblées municipales, il appartient aux communes de procéder à l'élection de leurs représentants au sein des assemblées délibérantes des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales auxquels elles adhèrent.

Conformément aux articles L 5211-7 et L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de nommer deux délégués titulaires et deux délégués suppléants qui représenteront la commune auprès du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save.

Après avoir procédé au vote ont été désignés :

- Délégués titulaires :

- o M. SALES André
- o M. DULAC Pierre-Jean

- Délégués suppléants :

- o M. PREY Stéphane
- o M. MADET Michel

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Fait à Barbazan, le 20 Mars 2026

Le Maire,

